



**POSTAUX
DE PARIS**

**SYNDICAT DES SERVICES
POSTAUX DE PARIS**

67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Union des Syndicats CGT de Paris
85 rue Charlot - 75140 Paris cedex 03
Tél. 01 40 29 14 40 - Fax 01 48 87 89 97
www.cgtparis.fr - E.mail : cgt.paris@wanadoo.fr



Paris, Septembre 2009

Ensemble, exigeons un Service Public Postal de qualité, imposons le rejet du projet de loi de privatisation de La Poste !

Le 4 juillet 2008 le Président de La Poste et le Gouvernement ont annoncé leur volonté de transformer le statut de La Poste en Société Anonyme, l'ouverture de son capital et l'élaboration d'une loi qui devait être votée avant l'été.

Les multiples et fortes mobilisations des postiers dans l'unité de leurs organisations syndicales, celles des usagers et des élus avaient déjà permis le report du vote de la loi.

C'est encore une fois, en pleine période estivale, que le gouvernement a annoncé sa volonté de présenter une loi en procédure accélérée au parlement dès cette rentrée.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Une nouvelle fois, Sarkozy, le Gouvernement Fillon et La Poste sont isolés sur un dossier extrêmement sensible. L'ensemble des Organisations Syndicales s'est prononcé contre, à plusieurs reprises, dans les instances statutaires. Et vous êtes de plus en plus nombreux à soutenir les actions et mobilisations des postiers, à exiger un Service Public Postal de qualité.

En France, la privatisation de grands Services Publics, tels que France Télécom, EDF, GDF ont eu, pour vous usagers, des conséquences désastreuses sur la qualité du service rendu et avec une flambée des tarifs, bref seuls les actionnaires trouvent leur compte.

A PARIS, les services de La Poste sont dégradés :

Les projets de La Poste dégradent les conditions de travail du Personnel, remettent en cause l'accueil des usagers et le service rendu.

L'attente aux **guichets** est en fonction de vos besoins avec les suppressions de la moitié des guichets « *toutes opérations* » et comme seules les opérations à forte valeur ajoutée intéressent La Poste, les files d'attente s'allongent.

Au **courrier** : les restructurations se traduisent par des suppressions d'emplois entraînant une distribution plus tardive.

Le courrier distribué en J+1 est remis en cause, pire c'est le courrier de Paris pour Paris qui a la qualité la plus dégradée.

Pour la distribution des **colis**, Coliposte IDF manipule les résultats en terme de qualité et surtout, développe la sous-traitance dans le seul but de satisfaire demain les futurs actionnaires.

La privatisation des Postes se heurte à des résistances croissantes en Europe et dans le Monde.

Au Royaume Uni, les actions impulsées par les syndicats et l'implication de la population auront eu raison du projet de privatisation de la fameuse Royal Mail. Le premier ministre s'est vu contraint de faire marche arrière sur un projet qualifié « *d'inéluctable* » et qui envisageait la suppression de 50 000 emplois et la fermeture de centaines de bureaux de poste.

Au Maroc, le gouvernement et le parlement marocain viennent de faire marche arrière sur l'idée de privatiser Poste Maroc et sur les propositions de modifications du statut particulier des postiers.

D'Allemagne en Espagne en passant par la Suisse ou la Norvège, de nombreuses actions se développent depuis des mois contre les conséquences de la libéralisation du courrier et les privatisations qui ne génèrent que chômage, précarité et dégradation de la qualité de service. TNT (*Pays Bas*), l'emploi chute de 40 000 à 24 000 temps plein, en Suède le nombre de salariés est passé de 12 000 à 6 900, en Allemagne, DeutschPost, 21 000 emplois à temps plein et 12 000 temps partiels ont été supprimés. En France pour la période 2002/2008, c'est 52 000 emplois supprimés et pour les 6 premiers mois – 7 500.

Pour la CGT, du nombre et de la qualité des emplois publics dépendent, pour une large part, la qualité et le rayonnement des services publics.

A savoir

Depuis 2005, les bénéfices cumulés de La Poste avoisinent les 3 Milliards d'€uros et pour le premier semestre 2009, les résultats nets du groupe La Poste sont positifs.

Ils flirtent avec les 400 millions d'€uros !

L'INTOX

Dans le cadre de la libéralisation totale des activités postales, aucune directive européenne n'impose la privatisation de La Poste.

La CGT a des propositions pour renforcer le service public postal pour l'intérêt général :

- Le maintien de tous les bureaux de Poste en zone rurale, urbaine et suburbaine avec des horaires répondant aux besoins réels de la population et participant socialement et économiquement à l'aménagement du territoire.
- Une distribution du courrier régulièrement, garantie par la présence d'un centre de tri par département.
- Des services financiers garantissant l'accessibilité bancaire pour tous.
- Le maintien du monopole public par l'appropriation publique totale des activités pour répondre aux besoins des usagers sur tout le territoire, sans distinction sociale et sans exclusive.
- Le maintien de la péréquation tarifaire et géographique, qui permet l'accès de manière égalitaire à un service public postal de qualité accessible à tous.
- Les emplois de postiers doivent être plus nombreux et revalorisés avec des garanties collectives améliorées, par le maintien et l'amélioration du statut de la fonction publique.

Tous ensemble, pour la défense et la promotion des services publics, mobilisons-nous :

- avec les postiers en grève et en manifestation unitaire le 22 Septembre à 14 heures, du Siège de La Poste (44 bd Vaugirard) vers le Sénat
- avec l'ensemble des salariés, usagers, citoyens, en participant massivement le 3 octobre prochain à la consultation nationale pour dire non à la privatisation de La Poste.



La CGT, avec l'ensemble de ses organisations, s'oppose à ce projet de loi qui s'inscrit dans un processus de privatisation.

S'attaquer à La Poste, symbole du service public, c'est s'attaquer à l'ensemble des services publics, c'est piétiner l'intérêt général.

La Poste appartient à la Nation, aux citoyens. Ils doivent être consultés pour décider de l'avenir du service public.

La CGT appelle l'ensemble des salariés actifs, retraités, privés d'emploi, à participer massivement à cette nouvelle expression citoyenne organisée par les syndicats et les élus des collectivités.

Cette consultation nationale se déroulera le :

Samedi 3 Octobre 2009

dans les mairies, sur les marchés, devant les bureaux de poste, dans les lieux publics et dans les gares.

Elle doit permettre aux citoyens d'exprimer leur opposition au changement de statut de La Poste en vue de la privatiser.

L'apport de capitaux extérieurs permettra-t-il le développement de La Poste ?

La Poste assure des missions de service public (*aménagement du territoire, presse, accessibilité bancaire, service universel*).

Pour les 3 premières, les désengagements de l'Etat coûtent 1 milliard par an à La Poste. Pour le service universel, son coût est aussi d'un milliard par an mais il est aujourd'hui « payé » par le monopole sur la lettre de 50 g. A partir de 2012, ce serait donc 2 milliards d'euros par an que La Poste devrait assumer à la place de l'Etat.

L'apport des 2,7 milliards annoncés est en fait de la poudre aux yeux visant à camoufler le désengagement réel de l'Etat et à justifier le changement de statut de La Poste. Et plus ! La Poste veut avec cet apport de capitaux aller faire ses emplettes sur les marchés étrangers !